



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 27 FEVRIER 2024

Municipales 2026 – L'Association des maires ruraux d'Ille-et-Vilaine saisit les sénateurs

L'Association des maires ruraux d'Ille-et-Vilaine a saisi les sénateurs du département, en prévision de la discussion en séance publique sur la mise en place d'un statut de l' élu local (PPL n°263), qui aura lieu début mars.

« C'est une urgence démocratique. Il s'agit de permettre à tous les citoyens – sans distinction d'âge, de sexe, d'activité professionnelle – de candidater aux élections municipales de 2026 et de s'investir dans un mandat avec la garantie d'un cadre protecteur. Il ne s'agit en rien de défendre une situation mais de déclencher un choc d'engagement » interpelle l'Association locale présidée par....

Les règles doivent changer si l'on veut consolider la démocratie locale et donner à ses élus de mieux représenter la population et avoir les conditions d'exercer correctement leur mandat.

2026, c'est bientôt.

Une proposition de loi portant création d'un statut de l' élu local (n°263) a été déposée au Sénat et sera débattue à partir du 5 mars. Les Maires ruraux ont adressé des amendements afin de compléter et améliorer ce texte pour qu'un véritable Statut de l' élu local en émerge et permette l'engagement de toutes et tous dans un mandat électif municipal.

Ces propositions très opérationnelles tirées de l'expérience des élus concernent à la fois la mise en visibilité et la solennité du mandat et de son cadre d'exercice, des mesures pour favoriser l'articulation entre le mandat, la vie professionnelle et la vie personnelle, la sécurité matérielle, la responsabilité des élus, la facilitation de l'exercice du mandat et la sécurité physique et juridique.

Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine

23 Rue de Bretagne 35420 Le Ferré

Tél : 02 99 95 10 33 – Fax : 02 99 95 17 85 – Mail : amr35@orange.fr

www.mairesruraux35.fr – <https://www.facebook.com/Association.des.Maires.Ruraux.35>

L'Association des maires ruraux d'Ille-et-Vilaine représente les communes rurales du département et promeut une ruralité vivante et dynamique. Elle appelle les habitants du département à promouvoir ces propositions sur le statut de l'élu pour que de nouvelles lois soient votées permettant à toutes les communes de construire leur avenir grâce à une démocratie active et un engagement renouvelé.

Louis PAUTREL

Président de l'Association
des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine

Maire de Le Ferré

Contact : 06 15 92 92 27

Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine

23 Rue de Bretagne 35420 Le Ferré

Tél : 02 99 95 10 33 – Fax : 02 99 95 17 85 – Mail : amr35@orange.fr

www.mairesruraux35.fr – <https://www.facebook.com/Association.des.Maires.Ruraux.35>